



Lè z'Ecové et Lè Potai

Echos et potins

N° 22 Juil.13

EDITORIAL

Le 2 juillet dernier, une assemblée générale de l'UCV a été convoquée et c'est en qualité de délégué de la commune de Rovray que j'y ai participé.

Suite aux diverses difficultés financières du canton de Vaud dans le début des années 2000, un appel a été lancé aux communes pour l'aider financièrement. Une bascule de points d'impôts et quelques transferts de charges plus tard, les finances du canton sont au beau fixe alors que celles des communes commencent à se dégrader.

Afin d'enrayer cette spirale négative, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) a mandaté une étude pour déterminer d'un côté les efforts consentis par les communes en faveur de l'Etat et de l'autre les charges supplémentaires payées par le canton en lieu et place des communes. Cette étude a permis d'ouvrir les négociations entre le Canton de Vaud et une délégation de l'UCV et de l'ADCV (Association des Communes Vaudoises).

Les délégués des communes membres de l'UCV ont été convoqués en assemblée générale extraordinaire et ceci afin d'admettre, ou refuser, les diverses propositions faisant suite à ces négociations. La presse ayant relaté cette assemblée, je ne vais pas y revenir en détail, mais juste relater un point que me laisse perplexe. Il s'agit de l'assouplissement des

normes liées aux constructions scolaires. Dans sa bonté, l'Etat est d'accord de modifier le règlement des constructions pour avoir des classes d'une surface allant de 72 m² à 78 m² pour le primaire et de 64 m² pour le secondaire, le tout avec une hauteur de plafond de 2,70 m. Avec ces nouvelles dimensions, le canton de Vaud ne va plus être le plus exigeant des cantons, il va simplement être dans la moyenne de ce qui se fait en Suisse.

Cette mesure tombe très bien vu que le collège d'Yvonand doit à nouveau être agrandi afin d'accueillir de nouveaux élèves en lien avec l'augmentation de la population de la région. Le coût de la construction de 12 nouvelles salles de classe et d'une nouvelle salle de gymnastique n'est pas encore connu. Mais les nouvelles dimensions des salles de classe mentionnées ci-dessus vont permettre de le réduire.

Après cette «bonne» nouvelle et une fois tous les préavis acceptés, il ne restera à l'ASIYE qu'une seule chose à faire, trouver le financement nécessaire à la construction du collège....et cela risque de ne pas être simple.

Je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches un très bel été et vous donne rendez-vous pour la traditionnelle fête du 1^{er} août qui se déroulera à Arrissoules.

Stéphane Raymondaz - syndic

Qualité de l'eau potable en 2013



Provenance

Arrissoules : réseau ARRIBRU

Rovray : source communale

Désinfection

Arrissoules : traitement partiel (chloration)

Rovray : pas de traitement

Contrôles sanitaires

Arrissoules et Rovray : Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Paramètres physiques et chimiques du 18.06.2013

	<i>Arrissoules</i>	<i>Rovray</i>
pH	7.7	7.5
Conductivité à 20°C (uS/cm)	571	758
Turbidité (UT/F)	0.2	0.3
Dureté totale (°F)	33.5	41.7
Dureté carbonatée (°F)	29.4	33.6
Calcium (mg Ca/l)	93	137
Magnésium (mg Mg/l)	25.0	18.3
Sodium (mg Na/l)	6.9	8.8
Potassium (mg K/l)	1.5	0.9
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ /l)	359	402
Sulfate (mg SO ₄ /l)	25.0	26.0
Nitrate (mg NO ₃ /l) seuil tolérance 40 mg/l	14.7	44.0
Chlorure (mg Cl/l)	10.9	41.0
Fluorure (mg F/l)	0.26	0.20
Bromure (mg Br/l)	< 0.1	< 0.1
Oxydabilité	1.2	1.6
Carbone organique total (mg C/l)	0.6	0.8
Ammoniaque (mg NH ₄ /l)	0.005	0.005
Nitrite (mg NO ₂ /l)	0.000	0.000
Orthophosphate (mg PO ₄ /l)	0.015	0.015

Conclusions

L'eau distribuée à Arrissoules et Rovray était conforme aux normes en vigueur. Celle de Rovray présente cependant une teneur en nitrates dépassant la valeur de tolérance (40mg/l), **elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

Déchetterie

Nous vous rappelons que le PET doit être rapporté en priorité dans les commerces.

Pour toutes questions par rapport à l'élimination des déchets, vous pouvez vous adresser à Béat Hofmann 024/430.19.84 ou auprès du responsable de la déchetterie de Chavannes-le-Chêne 024/430.17.29.



Administration communale

Le bureau est ouvert le lundi de 19h15 à 19h45 ou sur rendez-vous.

Tél : 024/430.20.13, Fax : 024/430.20.78,

Courriel : commune@rovray.ch Site internet : www.rovray.ch

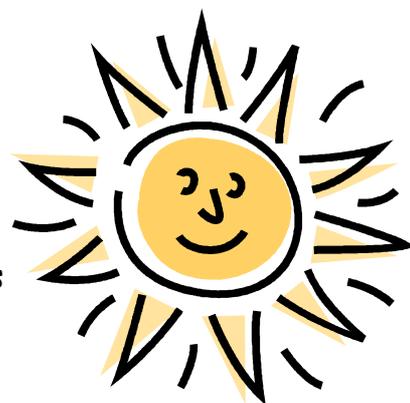
En raison de l'horaire d'été le bureau sera

fermé les lundis 5, 12 et 26 août. Pour les urgences, il est toutefois possible de prendre rendez-vous au numéro de téléphone ci-dessus.

Aux habitants d'Arrissoules et Rovray

A donner : Ancien chariot des pompiers de Rovray.

En cas d'intérêt, merci de vous adresser à l'Administration communale.



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

A Arrissoules: Castro Guinez Sebastian ; Costa Paiva de Jesus Ricardo ; Vert-Pré Estelle et Lucien

A Rovray: Durussel Quentin; Porret Laetitia, Lilou, Loane, Manon, Mégane et Mooser David; Reitemeyer Stefan; Sideri Cinzia

Naissances: Line Richard le 16.02.13 fille de Sophie et Mathieu
Henri Gallandat le 28.05.13 fils de Cindy et Loïc.

Départs :

D'Arrissoules : Gachet Daniel, Peggy et Samuel ; Gudit David.

De Rovray : --

Décès : Hofmann Antoinette le 30.12.12 ; Morel Patricia le 27.02.13 ;
Gallandat Lucette le 20.03.13

La rubrique du député

Le service des eaux sols et assainissement (SESA) a entrepris une étude cantonale intitulée "Plan Cantonal Micropolluant", car grand nombre de STEP du canton arrivent en fin de vie ou se trouvent dans une phase de renouvellement suite à l'agrandissement rapide de certaines localités.

Cette première phase d'étude a été présentée aux communes en 2012 pour l'ensemble du canton. Les inquiétudes du Grand Conseil sont évidemment l'aspect financier de ces futurs projets de regroupement de STEP en installations régionales de grosses capacités avec une réduction globale de 170 STEP actuellement à une cinquantaine à l'avenir.

Le Conseil d'Etat n'est pas très rassurant lorsque la question du financement lui est posée! La volonté du Conseil d'Etat est en effet d'impliquer fortement les communes.

Certes, l'accès à des ressources en eau de qualité doit être assuré à long terme mais les milieux écologiques mettent une pression importante sur cette problématique comme sur d'autres thèmes en lien avec la nature sans mesurer les conséquences des coûts réels des projets.

A tous les citoyennes et citoyens, je vous souhaite un bel été.

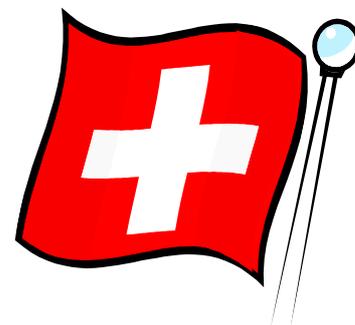
José Durussel

Fête nationale 2013

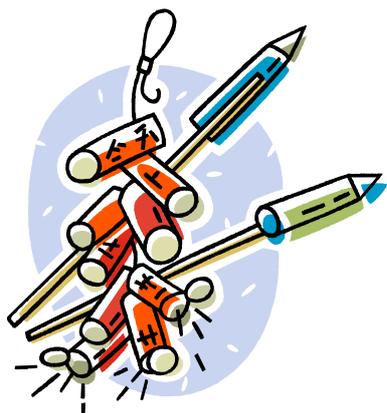
C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble
la soirée du 1^{er} août, autour du feu
à Arrissoules à 21h⁰⁰.

Nous vous proposons également :
rôti à la broche offert à tous
boissons au bar

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit
d'amitié et de traditions.



Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois
(uniquement non traité) sur le feu du 1^{er} août, il est possible de le faire,
à partir du 30 juillet, **en contactant au préalable**
Vincent Despland (tél.079/290.19.55).



La Municipalité